

Mme GAL Anne Marie

Fait à Rancon

Demeurant:

1, Les Bosnages
87290. Rancon

Le 7/12/20

Monsieur le Président de la commission d'enquête

Maine

4, rue de l'Abreuvoir

87290 SAINT SORNIN LEULAC

OBJET: Réponse à l'enquête publique du projet éolien de "LA LANDE DES VERRINES COMMUNES DE CHATEAUPONSAC et de SAINT SORNIN LEULAC"

Monsieur le Président,

Je vous prie de prendre en compte mes observations qui sont très défavorables au projet parc éolien de "La Longe", sur la commune de Saint Sornin Leulac pour les raisons suivantes:

- Les nuisances sonores, les troubles stroboscopiques, les troubles du sommeil, les maux de tête ... qui peuvent être engendrés
- Les ondes émises
- Le préjudice écologique, outre la stérilisation des sols, par des tonnes de béton et de ferraille enfouis au pied des éoliennes, les constructeurs doivent élargir les chemins, arracher des haies pour le transport et l'élévation des machines
- Les répercussions dommageables sur la faune, notamment les oiseaux, les chauves souris...
- Le préjudice financier en raison de la perte de valeur de l'immobilier proche des éoliennes (jusqu'à 1km) de 30% voire davantage

Pour toutes ces raisons, je souhaite porter à votre connaissance mon désaccord vis à vis de l'implantation de ce projet.

Je vous prie d'agréer Monsieur l'expression de mes sincères salutations.

